



Ministère de la Santé
Direction de la Santé

Dossier de presse



8 - 9 DÉCEMBRE
FORUM
EA entreprises
actives pour
la santé de
leurs salariés

A l'Hôtel intercontinental

Contact presse :

Pauline NIVA : 40 488 222 - pauline.niva@sante.gov.pf

Marjorie BOURGES: 40 488 252 – marjorie.bourges@sante.gov.pf

Les facteurs de risques liés au mode de vie tels que la consommation importante d'aliments et de boissons néfastes pour la santé, la sédentarité, le tabagisme, l'alcoolisme, les rythmes alimentaires, le stress, sont mis en cause dans l'apparition d'un grand nombre de maladies. Les plus fréquentes sont l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires, certains cancers, les maladies respiratoires, les allergies.

Afin d'inverser la tendance de ces facteurs de risque qui influencent négativement l'état de santé de la population, où 70% de population polynésienne adulte est en surpoids et 40% d'entre elle présente une obésité, il est nécessaire d'agir sur différents fronts.

Le Ministère et la Direction de la Santé, suite à une évaluation du programme Obésité en 2015, ont considéré la promotion de la santé comme un axe dominant et transversal qui prône **des environnements favorables à l'alimentation, à un mode de vie physiquement actif, à la prévention des problèmes reliés au poids, au maintien et à l'amélioration de la santé par chacun.**

Le lieu de travail constitue un terrain privilégié pour sensibiliser une partie de la population que sont les salariés. Les salariés passent une grande partie de leur vie sur leur lieu de travail. Les métiers exercés, l'aménagement des lieux ou les conditions de travail sont souvent sources d'inactivité physique, voire de stress. Les pratiques alimentaires sont variées, et la question de la qualité nutritive des aliments consommés au travail est souvent posée.

Il est démontré en effet que la promotion de saines habitudes de vie sur le lieu de travail peut avoir des effets bénéfiques pour améliorer la santé globale des employés, leur bien-être et de façon indirecte la santé des familles, et contribue également à une meilleure productivité de l'entreprise.

Promouvoir la santé au travail est une manière positive pour les entreprises d'optimiser la gestion des ressources humaines et de prévenir les difficultés directement en lien avec l'état de santé des salariés. **Il se conjugue avec la performance et la culture d'entreprise.**



Comment faire en sorte que l'environnement de travail soit propice à l'adoption de pratiques favorables à la santé et au bien-être ?

Comment faire adhérer à des habitudes alimentaires saines ?

Comment inciter à l'activité physique au quotidien ?

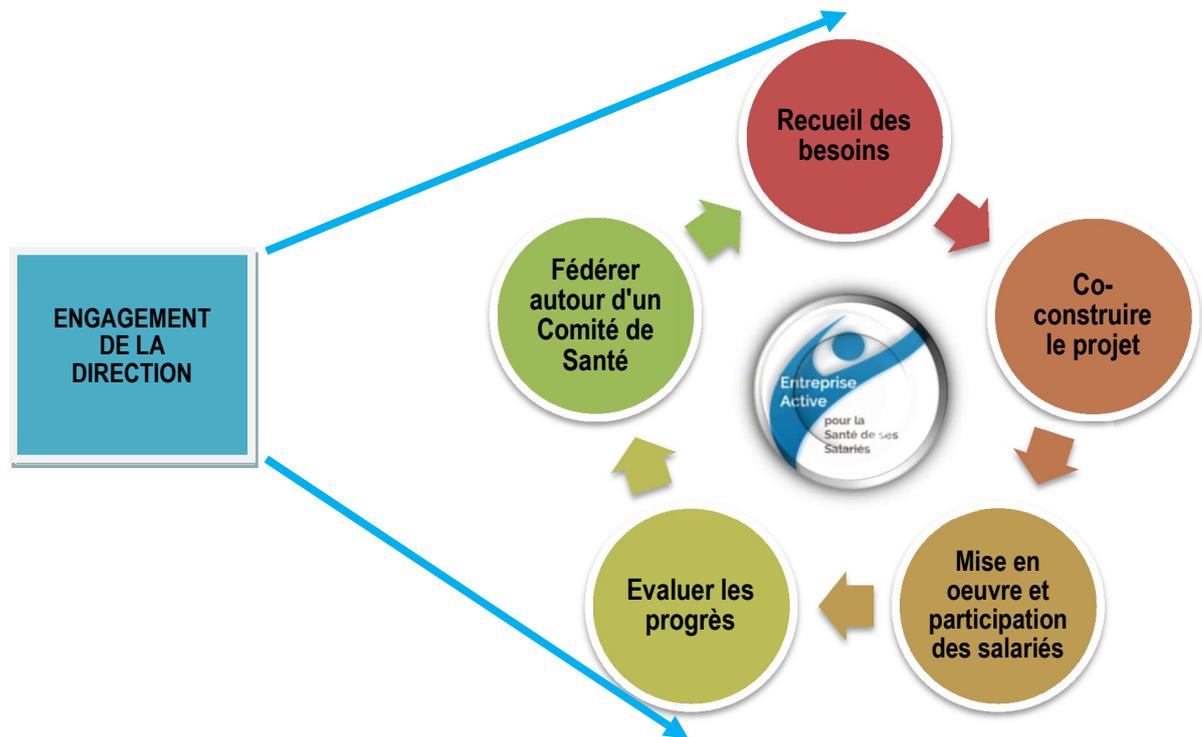
ETRE UNE ENTREPRISE OU UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ACTIVE POUR LA SANTE DES SALARIES : LA DEMARCHE

La Ministère et la Direction de la Santé ont lancé le concept en 2015 auprès « d'entreprises pilotes ». Huit entreprises privées volontaires et un service public, la Direction de la Santé elle-même, ont signé la charte d'engagement des entreprises actives pour la santé des salariés. Ils bénéficient d'un accompagnement par une équipe de la Direction de la Santé dans la mise en œuvre d'actions favorables à l'adoption de comportements de vie sains avec une déclinaison de mesures en faveur de l'alimentation et de l'activité physique.



DIRECTION DE LA SANTE

UNE DEMARCHE EN 5 ETAPES DANS L'ENTREPRISE



- La création d'un **comité santé** au sein de l'entreprise composé d'un membre de la direction, de représentant(s) des salariés, de représentant(s) des ressources humaines, de délégués du personnel, un membre du comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) et un membre du comité d'entreprise (CE). Ce Comité de santé est le groupe leader au sein de l'entreprise, soutenu par la direction.
- Le **recueil des besoins/attentes des salariés en matière de santé**,
- L'**identification des actions** permettant d'y répondre,
- La **mise en œuvre** de ces actions avec la participation active des salariés,
- L'**évaluation** du projet.

L'INTERENTREPRISES EN ACTION POUR LA SANTE DES SALARIES

La communauté des entreprises signataires initie des actions inter-entreprises qui favorisent les échanges d'expériences et d'idées, véhicule des messages positifs pour la santé et le bien-être au travail et soutient la dynamique initiée par chaque comité de santé dans l'entreprise ou le service.

Un tournoi interentreprises



La première édition a eu lieu le 03 septembre 2016 réunissant pas loin de 500 salariés des 9 signataires de la charte d'engagement sur le complexe sportif d'Arue. L'évènement s'est déroulé sur une journée dans un esprit de défi et de compétitions sportives (futsal, triathlon, volley-ball, basket-ball et course de porteurs de fruits), des cours d'initiation au fitness gratuits, un concours de recettes santé et des stands d'informations.

A la demande des comités de santé, l'expérience sera réitérée en 2017.

Forum des entreprises actives

Cette idée de forum est novatrice en Polynésie et répond à des besoins de partages de connaissances, d'expériences et d'idées novatrices autour du concept d'entreprises ou d'administrations publiques pour la santé des salariés.

A l'issue de la première année de mise en place de la Charte d'engagement, le premier forum est organisé le Jeudi 8 et le Vendredi 9 Décembre 2016 à l'hôtel Intercontinental de Tahiti. Les objectifs seront de dresser le bilan intermédiaire du projet pilote au bout d'un an, de développer la démarche et de mobiliser d'autres organisations publiques ou privées intéressés.

AU PROGRAMME DU FORUM, 8-9 DÉCEMBRE 2016

Une nouvelle perception de la santé au travail et des expériences d'entreprises qui allient culture d'entreprise, santé et bien-être au travail.

Seront prévus des témoignages d'actions et de résultats obtenus des projets menés par les entreprises membres de la Charte, des ateliers d'idées et plusieurs conférences sur le sujet animées par des intervenants locaux et un intervenant canadien.

8 - 9 DÉCEMBRE
FORUM
EA entreprises actives pour la santé de leurs salariés

Entreprise Active pour la Santé de nos Salariés

Logo de la Fédération des Entreprises de la Région de la Santé

JEUDI 8 DÉCEMBRE

7H30 Accueil des participants
8H00 Ouverture officielle
8H30 CONFÉRENCE 1 :
Le concept et la démarche des EA
9H15 CONFÉRENCE 2 :
La santé des salariés en Polynésie française
10H00 Pause
10H15 CONFÉRENCE 3 :
Pour une administration active
11H30 Pause déjeuner
13H00 Expériences locales
13H45 Pause
14H00 Ateliers - débats
16H00 Fin de journée

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

7H30 Accueil des participants
8H00 CONFÉRENCE 4 :
Performance et Bien-être au Canada :
démarches innovantes
9H15 Pause
9H30 CONFÉRENCE 4 :
Performance et Bien-être au Canada :
démarches innovantes
10H45 Conclusion du Forum
11H15 Clôture officielle

A ne pas rater le premier jour du Forum, **les conférences et les témoignages** par des représentants d'entreprises privées et de services publics, et par le directeur de la Direction de la Modernisation et des Réformes de l'Administration.

Le matin du second jour du Forum, M. Thomas-Louis LAFLEUR, un jeune manager canadien, a instauré dans son entreprise d'expertise comptable, Le Chiffre à Montréal, des **initiatives innovantes de santé au travail, résultantes de la culture d'entreprise**. Il s'intéressera à la manière de positionner l'employé comme élément central à l'exécution de la stratégie d'une entreprise et comment cela se traduit dans le quotidien. Il fera le lien entre la performance de l'entreprise et le bien-être des salariés. Il interviendra durant toute la matinée.

L'après-midi du 8 décembre, 3 **ateliers** seront organisés afin de débattre et être créatifs autour de ces 3 thématiques :

- « Animer et développer le réseau des EA »
- « Sillicon Papeete » ou des démarches innovantes pour le bien-être et la santé
- « Administration active pour la santé de ses agents ».

Un **coin « POSTERS des entreprises EA »** sera à visiter. On y découvrira des actions et des idées mises en œuvre pour promouvoir la santé des salariés.

DES PROJETS EN PERSPECTIVE POUR 2017 ?

La démarche d'accompagnement des entreprises actives sera poursuivie, avec une communauté qui s'agrandira de nouvelles entreprises et services publics motivés et volontaires dès le début de janvier. Elle s'appuiera sur les recommandations et les idées issues du Forum.

Un site Internet, plateforme d'échanges, d'information et de collaboration interentreprises, est en construction et sera mis en ligne en début de 2017.